



Après l'avènement de la RT 2012, les décideurs et concepteurs doivent intégrer des niveaux de performance inédits afin de se préparer aux futures exigences 2020 inscrites dans le Grenelle de l'Environnement. Cette formation vous permettra après un rappel de la réglementation existante, de mieux appréhender les évolutions réglementaires pour dépasser le niveau RT actuel et atteindre la très haute performance à des coûts de construction acceptables.

OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra :

- de connaître les modalités d'application de la réglementation thermique existante
- d'identifier les évolutions de la RT pour les bâtiments neufs :
- de comprendre le nouveau label socle "Energie-Carbone"
- de bénéficier de retours d'expérience

RESPONSABLE DE STAGE : Nathalie TCHANG, Directeur, Bureau d'études, TRIBU ENERGIE

PUBLIC :

Maîtres d'ouvrage publics et privés - Maîtres d'œuvre : AMO - Bureaux d'études et d'ingénierie -etc. - Architectes- Entreprises de bâtiment – Industriels - Exploitants Bureaux de contrôle

À noter : cette formation ne traite pas des méthodes de calcul de la RT

PRÉREQUIS :

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Exemples d'application

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Questionnaire de fin de formation

DOCUMENTATION REMISE :

Support de formation

INFORMATIONS PRATIQUES :

Dates 2017 :

- 2 Février
- 15 Juin
- 3 Octobre
- 7 Décembre

Durée : 1 jour (7 heures)

Horaires : 9h-17h30

Lieu : Paris

Tarif (net de taxes, déjeuner inclus) : 790 €

VOTRE CONTACT :

Anne SACCO

☎ 01 40 50 29 19

✉ cstb-formations@cstb.fr

Cette formation est disponible en intra, nous consulter.

PROGRAMME

9h-17h30

Nathalie TCHANG, Directeur ou Laurent MAZIÉ
Ingénieur, TRIBU ENERGIE

Rappel du contexte énergétique et environnemental**Vers des solutions à énergie positive :
Le cadre réglementaire pour les bâtiments neufs**

- le Grenelle de l'environnement pour les bâtiments neufs
- la Directive performance énergétique des bâtiments pour les bâtiments neufs
- La Loi de transition énergétique pour les bâtiments neufs
- Présentation des travaux en cours pour l'étiquetage environnemental et la future RT 2020

-

Rappel des textes applicables actuellement dans les bâtiments neufs

- Décrets et arrêtés RT 2012
- Etude de faisabilité sur les approvisionnements en énergie
- DPE construction

Présentation du texte sur le bonus de constructibilité**Présentation du nouveau label socle "Energie-Carbone" qui répond à la RBR2020 et préfigure la Réglementation Environnement 2018 (RE 2018)**

- Exigences sur la performance énergétique : Bilan BEPOS ; production d'énergie ...
- Exigences sur la performance environnementale : CO2 et autres critères

Exemples d'application :

- Logement
- Tertiaire

Pour aller plus loin : nous vous conseillons de suivre la formation « Vers des bâtiments bas carbone, le label E+C- » (PEBN16).

Cette formation fait partie du **parcours certifiant « Energie Carbone » (PCEC17)**